

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 64 (1938)
Heft: 1

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN TECHNIQUE

DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les 15 jours

ABONNEMENTS :

Suisse : 1 an, 12 francs

Etranger : 14 francs

Pour sociétaires :

Suisse : 1 an, 10 francs

Etranger : 12 francs

Prix du numéro :

75 centimes.

Pour les abonnements
s'adresser à la librairie
F. Rouge & C^{ie}, à Lausanne.

Organe de la Société suisse des ingénieurs et des architectes, des Sociétés vaudoise et genevoise des ingénieurs et des architectes, de l'Association des anciens élèves de l'Ecole d'ingénieurs de l'Université de Lausanne et des Groupes romands des anciens élèves de l'Ecole polytechnique fédérale. — Organe de publication de la Commission centrale pour la navigation du Rhin.

COMITÉ DE RÉDACTION. — Président : R. NEESER, ingénieur, à Genève. — Membres : *Fribourg* : MM. L. HERTLING, architecte ; A. ROSSIER, ingénieur ; *Vaud* : MM. C. BUTTICAZ, ingénieur ; E. ELSKES, ingénieur ; EPITAUX, architecte ; E. JOST, architecte ; A. PARIS, ingénieur ; CH. THÉVENAZ, architecte ; *Genève* : MM. L. ARCHINARD, ingénieur ; J. CALAME, ingénieur ; E. ODIER, architecte ; CH. WEIBEL, architecte ; *Neuchâtel* : MM. J. BÉGUIN, architecte ; R. GUYE, ingénieur ; A. MÉAN, ingénieur cantonal ; *Valais* : M. J. COUCHEPIN, ingénieur, à Martigny.

RÉDACTION : H. DEMIERRE, ingénieur, 11, Avenue des Mousquetaires,
LA TOUR-DE-PEILZ.

ANNONCES

Le millimètre sur 1 colonne,
largeur 47 mm ;
20 centimes.

Rabais pour annonces
répétées.

Tarif spécial
pour fractions de pages.

Régie des annonces :
Annonces Suisses S. A.
8, Rue Centrale (Pl. Pépinet)
Lausanne

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ ANONYME DU BULLETIN TECHNIQUE
A. DOMMER, ingénieur, président ; G. EPITAUX, architecte ; M. IMER ; A. STUCKY, ingénieur.

SOMMAIRE : *La plage de Bellerive, à Lausanne.* Architecte : M. Marc PICCARD, Lausanne. — *Société suisse des ingénieurs et des architectes.* — *Société suisse des ingénieurs et des architectes : Section genevoise.* — SERVICE DE PLACEMENT. — NOUVEAUTÉS - INFORMATIONS.
Ce numéro est tiré sur 16 pages.

La plage de Bellerive à Lausanne.

Architecte : M. MARC PICCARD, Lausanne.

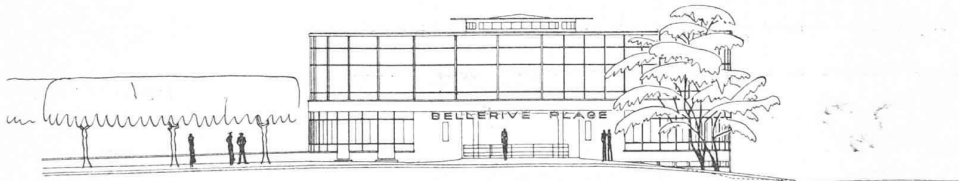


Fig. 1. — Façade de l'entrée. — Echelle 1 : 400.

A un kilomètre à peine à l'ouest d'Ouchy, dans un des sites les plus harmonieux du littoral vaudois, la Ville de Lausanne a inauguré récemment le nouvel établissement de Bellerive, œuvre de l'architecte M. Piccard.

Cette construction est destinée à s'incorporer dans le projet de vaste envergure qui prévoit la création, aux abords d'Ouchy, d'un port marchand, d'un port de plaisance, d'un centre d'éducation sportive, ainsi que leur liaison à la ville par un réseau d'artères, de quais, d'esplanades.

La plage de Bellerive elle-même ne constitue qu'un élément de l'équipement sportif de Lausanne qu'il est indispensable de compléter par une piscine d'hiver — ceci pour la seule discipline nautique.

Si bizarre que cela puisse paraître, cette plage, dont le succès devait d'emblée justifier la création, n'a guère joui, durant sa construction, des faveurs du grand public qui s'obstina tout au long des travaux à ne considérer que la dépense engagée. On articula sans cesse des chiffres

astronomiques, deux fois supérieurs à la réalité, on parla de luxe inouï, de mégalomanie, alors qu'il s'agit au contraire d'une utilisation particulièrement judicieuse des capitaux mis à la disposition de l'architecte.

Sitôt ouverte, d'ailleurs, la plage de Bellerive fut adoptée avec enthousiasme par la population lausannoise, peu soucieuse de voir entretenir plus longtemps sa mauvaise humeur.

Les résultats obtenus au cours de la première demi-saison font, au contraire, ressortir qu'on n'a pas encore vu assez grand.

C'est à la suite d'un concours public¹ entre architectes que la décision fut prise par la Municipalité de confier l'étude des plans d'exécution à M. Marc Piccard, auteur du projet classé en premier rang par le Jury. Peu après, soit au printemps 1936, les travaux commençaient. Les nouveaux bâtiments remplacent les anciens Bains

¹ Voir la reproduction des projets primés à ce concours dans le *Bulletin technique* des 19 janvier et 2 février 1935. (Réd.)